

Objet : Désignation des représentants du SMBP aux comités de rivière Buech, AEygues, Ouvèze, et Méouge

Le Président expose :

Le comité de rivière est l'assemblée représentant l'ensemble des acteurs de l'eau à l'échelle locale. Il est chargé de suivre l'exécution des opérations prévues dans le cadre du contrat de rivière et de discuter et valider le bilan annuel et le programme de l'année suivante. Le territoire du futur Parc naturel régional des Baronnies Provençales est concerné par quatre contrats de rivière, en cours, en phase d'élaboration ou de renouvellement et il y a lieu de nommer un représentant du SMBP au sein des instances suivantes :

Rivière	Maître d'ouvrage	Dates - Avancement
Buech	SMIGIBA	2008 - 2014
AEygues	SIAA	En cours d'élaboration
Ouvéze	SMOP	En cours d'élaboration
Méouge	SIEM	Finalisation du 1 ^{er} contrat

Le Président propose les représentants suivants :

Rivière	Nom du représentant SMBP
Buech	Bruno LAGIER
AEygues	André FELIX
Ouvéze	Gérard COUPON
Méouge	Bruno LAGIER

Le Bureau, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Désigne** les représentants sus-listés pour représenter le SMBP aux quatre comités de rivière correspondants

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD